

Covid-19 : Quand les parlements africains commenceront- ils les enquêtes ?



Dr Anthony Fauci

Lisa Shaw, présentatrice de la BBC âgée de 44 ans, respectait scrupuleusement toutes les règles liées au COVID-19. Elle attendait avec impatience de recevoir le vaccin afin de pouvoir à nouveau serrer sa mère dans ses bras, et y voyait également un service rendu à la communauté, encourageant les autres à faire de même. Le 29 avril 2021, elle a reçu sa première dose d'AstraZeneca. Environ une semaine plus tard, elle a développé de violents maux de tête et a reçu un diagnostic de caillots sanguins. Elle est décédée le 21 mai 2021. Le médecin légiste a conclu qu'elle était morte d'une thrombocytopénie thrombotique induite par le vaccin (VITT) liée au vaccin AstraZeneca.

Le contrôle parlementaire mondial face au silence africain :

Alors que les parlements d'Europe, d'Amérique, d'Asie, d'Australie et de Nouvelle-Zélande ont mené, ou mènent actuellement, des audiences, des enquêtes, des débats et des actions législatives examinant les préjudices causés par les vaccins contre le COVID-19, les défaillances des systèmes d'indemnisation, le fondement scientifique des interventions non pharmaceutiques et la responsabilité des principaux décideurs, les législatures africaines sont restées largement silencieuses. Cette note d'orientation politique s'appuie sur des cas documentés de préjudices, des observations de lanceurs d'alerte et l'examen parlementaire mondial pour souligner l'urgence d'une enquête parlementaire africaine.

Les campagnes de vaccination continues coordonnées par l'Africa CDC et le lancement de nouveaux cadres de sécurité sanitaire, sans d'abord répondre aux questions non résolues concernant la réponse à la COVID-19, risquent de prioriser les agendas des donateurs au détriment de la redevabilité envers les citoyens.

Le mercredi 29 juillet 2026, le monde a vu le Dr Anthony Fauci invoquer le Cinquième Amendement un nombre record de 111 fois, lors d'une audience tendue d'une sous-commission du Sénat américain portant sur les origines de la pandémie de COVID-19 et sur la réponse du gouvernement fédéral à cette pandémie. Avec chaque nouvelle étude sur les données relatives à l'impact du déploiement des vaccins à ARNm, les sceptiques fortement diabolisés qui ont résisté à tous les mandats vaccinaux et ont été étiquetés « théoriciens du complot » se voient prouvés avoir eu raison. Alors, où est la voix de l'Afrique dans cette conversation mondiale ?

« L'objet spécifique de ce projet de loi porte sur les familles de ceux qui sont tragiquement décédés ou ont souffert de blessures graves ou de conditions qui ont changé leur vie à la suite d'avoir été vaccinés dans le cadre de leur devoir public. »

MP Chris Chope, présentant son projet de loi sur les indemnités pour dommages liés aux vaccins contre la COVID-19

Auditions au Royaume-Uni, en Europe, aux États-Unis, au Canada et en Australie

Au Royaume-Uni, la Chambre des communes a tenu plusieurs débats en soutien aux personnes blessées par les vaccins, tandis que l'enquête indépendante britannique sur la COVID-19 (Module 4) a examiné les blessures, entendu les témoignages de groupes touchés et recommandé des réformes urgentes du Vaccine Damage Payment Scheme. L'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe a appelé à la mise en place de programmes d'indemnisation indépendants et à un contrôle parlementaire.

Aux États-Unis, les commissions du Congrès ont mené des audiences répétées sur les événements indésirables, les lacunes des programmes d'indemnisation (en particulier le Countermeasures Injury Compensation Program), ainsi que sur les origines et la communication des orientations de santé publique.

Le Sénat australien a enquêté sur la surmortalité et les régimes de réclamations liées aux vaccins, recommandant l'examen d'un système permanent sans faute. Le Canada a examiné son Programme fédéral de soutien aux victimes de vaccins par le biais de questions parlementaires et d'audits. L'Allemagne et la Nouvelle-Zélande ont examiné et scruté les régimes existants sans faute, avec des appels supplémentaires à des enquêtes de commissions spéciales. Le Parlement européen a débattu des données sur les événements indésirables, des syndromes post-vaccination et de l'accès à l'indemnisation.

Parallèlement au débat sur les mandats, l'Australie a créé un régime temporaire pour indemniser les personnes lésées par les vaccins contre la COVID-19 sans qu'il soit nécessaire de prouver une faute.

De nombreux politiciens ont critiqué ce régime pour sa complexité, le rejet d'un trop grand nombre de réclamations et sa fermeture avant que tous les cas ne soient résolus. Les sénateurs Roberts et Rennick ont plaidé pour une enquête complète (une « commission royale ») sur la sécurité et la réglementation des vaccins, citant des rapports de préjudices et de décès inexplicables.

« Si Pfizer avait une publicité télévisée pour son vaccin contre la COVID listant les 158 893 événements indésirables signalés au cours des 12 premières semaines, l'annonceur les lirait pendant plus de 80 heures consécutives. »

— Naomi Wolf, PhD

Les controverses mondiales qui semblent échapper aux parlements africains deviennent de plus en plus préoccupantes. Par exemple, aux États-Unis, l'avocat Aaron Siri a intenté avec succès une action en justice contre la Food and Drug Administration (FDA) pour obliger la publication des « Documents Pfizer ». Ces 450 000 pages détaillent les essais cliniques menés par Pfizer pour son injection à ARNm contre la COVID-19 afin d'obtenir l'autorisation d'utilisation d'urgence (EUA). C'est la même FDA qui a mis en garde les Américains de « ne pas acheter ni utiliser les larmes artificielles EzriCare » après un seul décès. Pourtant, des dizaines de milliers de décès et des millions de réactions indésirables ont été signalés dans le monde en lien avec les injections contre la COVID-19. Les documents ont révélé plus de 158 000 événements indésirables que le géant pharmaceutique prévoyait apparemment de dissimuler pendant 75 ans.

Richard Hirschman, un emballleur et directeur de funérailles certifié avec plus de 20 ans d'expérience, a révélé lors d'une interview sur le Dr. Jane Ruby Show que lui et ses collègues trouvaient des matériaux blancs non naturels, insolubles, filamenteux, fibreux et élastiques qui remplissaient complètement le système vasculaire, obstruant les artères et les veines des défunts, et qui ont commencé à apparaître environ six mois après le déploiement des vaccins contre la COVID-19.

L'éléphant dans les parlements africains

La plupart de l'Afrique manque d'instruments équivalents, tels qu'un système efficace de type VAERS pour suivre, stocker les données et enquêter sur les blessures liées aux vaccins. Il serait donc difficile d'entamer des enquêtes sans dossiers appropriés et sans méthodes de détection des blessures vaccinales. Cependant, il convient de noter que l'absence d'enquête sur l'efficacité et la réponse à la COVID a contribué à l'émergence de campagnes de vaccination incontestées à travers l'Afrique.

- Quand les parlements africains commenceront-ils leurs enquêtes ? La mise en avant de l'Africa CDC lors de la dernière Assemblée générale de l'UA et le lancement de l'AHSS pour encourager les nations africaines à financer des initiatives ne devraient avoir lieu qu'après que ces institutions et les régulateurs nationaux aient répondu aux questions des gouvernements africains concernant la réponse à la COVID-19.
- Quand les FDA locales et les autorités de réglementation des médicaments comparaitront-elles devant les Sénats nationaux et les Assemblées nationales pour expliquer pourquoi elles n'ont pas analysé de manière indépendante les vaccins afin de protéger les populations africaines ?
- Ces questions doivent-elles être balayées d'un revers de main en raison de dons importants provenant d'organisations donatrices, par exemple les 500 millions de dollars US récents de GAVI au gouvernement nigérian, ou les plus de 60 millions de dollars US de la Fondation Gates au ministère de la Santé ?
- L'Afrique a adopté des mesures de santé publique conçues en dehors du continent en réponse à la COVID-19. Quand les parlements africains trouveront-ils leur voix et représenteront-ils véritablement le peuple, plutôt que les agences donatrices dont le financement peut restreindre la liberté d'expression ? Les dons ne doivent pas dicter la vérité.
- Ceux qui ont rejeté les vaccins contre la COVID-19 et qui ont été diabolisés, réduits au silence et accusés de ne pas « suivre la science » ont été disculpés par beaucoup, alors que les échecs de l'ère 2020-2025 sont interrogés à l'échelle mondiale. En ne lançant pas d'enquêtes similaires, les nations africaines risquent de rester enchaînées à des politiques qui ont causé des dommages économiques irréparables, des bouleversements sociaux et des préjudices médicaux généralisés. Rester passif, c'est rester un vassal des intérêts mondiaux qui ont conçu ces protocoles. À suivre.

Envoyez-nous un e-mail à :
policybriefs@cafpra.org

Parcelle 1248, Mabushi, Abuja, Nigeria
www.cafpra.org